POUTHIER (François, *Pourquoi et comment renouveler l'action territoriale aujourd'hui ?*, in PIGNOT (Lisa), QUILES (Jean-Pascal), Culture et Territoires, vers de nouvelles coopérations des acteurs artistiques et culturels ?, La Libraire des Territoires, OPC, Sarrant, 2013

De la France des Trente Glorieuses « à aménager » aux Lois d'Orientation pour l'Aménagement et de Développement du Territoire, en passant par « *l'objet local*[1] » des années 70, les revendications sociopolitiques de la « *société post-industrielle*» et les différentes phases de décentralisation, le « territoire » est devenu quelque chose d'infiniment précieux. Comme si dans un monde de déplacements croissants, d'échanges généralisés, notre besoin d'enracinement se confondait avec nos désirs et notre exigence de mobilité.
De même en ce qui concerne nos rapports à l'art et à la culture (aux cultures), les frontières bougent et souvent se brouillent par les transformations des habitudes et comportements[2], la diversité des pratiques culturelles et le métissage des langages artistiques. Territorialisation, fragmentation sociale et « indiscipline » artistique engendreraient ainsi la naissance de *« nouveaux territoires* » sociaux comme spatiaux et des assemblages à réinventer entre artistes, acteurs culturels, habitants et élus.

D'autant que de nouvelles et fortes mutations sociales, économiques et politiques affectent nos territoires, qu'ils soient ruraux, rurbains ou urbains avec des changements de repères. La dualité qui opposait urbain et rural est devenue caduque. La ruralité n'est plus un espace périphérique peu perméable aux courants du progrès, elle n'est plus le monde de l'exode que l'attractivité des villes semblait avoir placé à la remorque de la modernité. Alors que l'Europe s'inscrit dans un phénomène de métropolisation, la France conserve sa spécificité : un

[1] - SFEZ (Lucien) (colloque dirigé par), L'objet local, Union Générale d'Editions, 10-18, Paris, 1977.

[2] - DONNAT (Olivier), Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique, La Découverte, Deps, Paris, 2009.

semis de petites villes et bourgs conjugué avec une occupation quasi-totale du territoire et une accessibilité spatiale en constante progression[3]. Voilà qui demande de nouvelles articulations entre ville et campagne, entre métropoles et territoires ruraux et une prise de conscience que la majeure partie de la population française vit aujourd'hui dans un territoire au mode de vie périurbain.

Un mode de vie soumit à de puissantes contraintes sociales et sociétales. L'espérance de vie a progressé tout autant depuis 1900 qu'entre l'an mille et l'an 2000[4]. Notre vie est aujourd'hui composée d'un temps libre bien plus important que notre temps travaillé ; temps libre contraint pour ceux âgés et isolés, en difficulté d'insertion professionnelle et en exclusion sociale avec un « scotchage » territorial devenu fait acquis, temps libre soumis pour d'autres car notre mobilité n'a eu de cesse, pour beaucoup, de progresser[5].

En conséquence, les flux économiques collectifs et individuels épousent dorénavant de nouveaux chenaux. De manière synthétique, on pourrait ainsi dire que les territoires de production de richesse ne sont plus ceux où elle se redistribue, comme si « *dans une société qui passe si peu de temps à produire et tellement à consommer, la dissociation entre temps de production et temps de consommation finit par se traduire par une dissociation entre lieux de production et lieux de consommation*[6]». Aux seules migrations économiques (la recherche d'un emploi) se sont adjointes des migrations de nature

---

3 - DATAR, Quelle France rurale pour 2020, contribution à une nouvelle politique de développement rural durable, CIADT du 3 septembre 2003.

4 - VIARD (Jean), Paroles et fragments, Lettres d'Echanges de la FNCC, N^{OS} 56/57, 2010, pp. 38-43.

5 - En 10 ans, vingt millions de personnes, dont une majorité de 35-40 ans, ont déménagé. VIARD (Jean), Nouveau portrait de la France, la société des modes de vie, L'Aube, La Tour d'Aigues, 2011.

6 - DAVEZIES (Laurent), La République et ses territoires, la circulation invisible des richesses, Seuil, La République des Idées, Paris, 2008.

sociale ou d'agrément (la recherche d'un logement et/ou d'une qualité de vie). Et le paradigme du développement territorial s'est infléchi : la rotation des populations et le cycle de vie des ménages ont inversé les soldes migratoires et, pour la première fois depuis la Révolution industrielle, renversés la relation ville-campagne[7]. Avec le risque de ghettoïser ou gentrifier certains territoires en les rendant sélectifs tant par leur manque d'attractivité qu'à l'inverse, en empêchant des habitants d'y vivre ou des arrivants de s'y implanter comme cela peut être le cas dans le Lubéron ou le Bassin d'Arcachon.

Arts et culture condition du projet territorial, si …?

Nos territoires sont donc confrontés à un édifice social fragilisé accru par un environnement économique difficile et financièrement contraint ; dans un contexte, qui plus est, de recomposition territoriale et de réforme des collectivités territoriales aux enjeux importants et aux contours flous. Voilà qui n'est pas sans accroître la concurrence entre collectivités et acteurs et la difficulté pour ces derniers à « *garantir l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, la formation professionnelle et à la culture* », à permettre à « *toute personne de disposer du droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté et de jouir des arts* » afin que « *la diversité culturelle soit reconnue comme "héritage commun de l'humanité" et sa sauvegarde considérée comme étant un impératif concret et éthique inséparable du respect de la dignité humaine »*[8].

La place et l'impact de la culture, le rôle et le besoin de présence artistique (re)deviennent alors des enjeux forts pour nos territoires. Ce qui n'est pas sans interroger leurs trois registres de légitimation. Celui,

---

[7] - Avec des disparités nationales liées aux phénomènes d'héliotropisme et d'attractivité du littoral.

[8] - Préambule de la Constitution, 1946 ; Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, 1948 ; Déclaration universelle sur la diversité culturelle, Unesco, 2001.

quasi-historique, lié à ses effets intrinsèques et à sa valeur d'usage[9], où arts et culture sont entendus comme éléments de développement et d'enrichissement personnel, facteurs de construction d'une identité individuelle et collective ; celui « produit » des années 90, attaché à des effets extrinsèques et à une valeur d'estime où le développement territorial culturel serait appelé comme ressource, attractivité[10] et différenciation au bénéfice de retombées financières et économiques ; celui, enfin du développement durable qui, conjuguant territoire spatial, inclusion sociale, politiques transversales et nouvelle gouvernance définit une valeur d'échange et un « *programme commun* » entre les objectifs de la puissance publique et les désirs de chacun repositionnant la culture non comme une catégorie de l'intervention publique mais comme un enjeu[11].

A ce dernier titre, et au-delà de toute approche sectorielle, arts et culture sont en mesure de devenir une véritable condition du projet territorial, si « *le gouvernement du(des) territoire(s) ne se limite pas au gouvernement des usages*[12] ». Car la place de l'art et de la culture ne peut plus se réduire, ni à « planter des enseignes napoléoniennes » qui saupoudre le territoire d'équipements dits structurants, ni à une action culturelle déconcentrée dans la périphérie de la périphérie avec comme seule logique, la proximité ou comme seule question, l'animation. Elle ne peut également se limiter à produire du lien social par l'événement et la fête[13], comme si ces sources d'échanges et de rencontres entre les habitants, se suffisaient comme médiateurs

9 - LEFEBVRE (Alain), *Culture et territoires*, in Projets culturels et artistiques en territoires, bilan, témoignage et analyses, Rencontres des 28 et 29 février 2008, Le Favril, pp. 10-11.

10 - GREFFE (Xavier), La mobilisation des actifs culturels de la France : de l'attractivité culturelle du territoire à la Nation culturellement créative, DEPS N°1270, Paris, mai 2006.

11 - LUCAS (Jean-Michel), Culture et développement durable, il est temps d'organiser la palabre, Irma, Paris, 2012.

12 - VANNIER (Martin) (dir.), Territoires, territorialités, territorialisation, controverses et perspectives, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2009.

sociaux. En revanche, ses fonctions environnementales, par la mise en lecture des patrimoines ; économiques, par la « tierce économie » qui fait une part belle à l'insertion et l'emploi ; et sociales par l'inclusion, la participation, l'affirmation d'une appartenance à une communauté de personnes sont en mesure de restaurer, souder et inventer un autre rapport entre nouveaux arrivants, habitants et « gens d'ici », ceux qui sont partis comme ceux qui sont restés[14].

Bâtir des communautés mutualistes

Mais pour se faire, la construction de politiques territoriales cohérentes au bénéfice d'une meilleure cohésion sociale se doit d'abord de mieux articuler l'action publique et privée. S'intéresser à chacun avant d'essayer de s'intéresser à ce que l'on fait vaut aussi dans notre capacité à transcender le sens de chaque action publique et oblige au décloisonnement. Et ce dans une dimension non plus sectorielle qui a construit les catégories de l'intervention publique mais transversale, posée sur une notion d'équivalence et de définition de valeurs communes, qui « *permettent de dépasser les cloisonnements sectoriels et de rassembler des partenaires qui n'ont pas toujours l'habitude de travailler ensemble*[15] ».

Si la construction de ces politiques territoriales nécessite des dialogues reconnaissant les singularités et missions de chacun tout en étant en mesure de mieux les conjuguer, elle pose également la nécessité d'une coopération publique accrue, d'une compétence partagée, moyen privilégié et essentiel de co-construction de politiques publiques. Ces dernières, ni purement économiques et

[13] - Parfois au bénéfice d'une pure politique d'image. APPEL (V.), BANDO (C.), BOULANGER (H.), CRENN (G.), CROISSANT (V.), La mise en culture des territoires, Presses Universitaires de Nancy, Nancy, 2008, pp. 13-24.

[14] - NOROIS, Patrimoine, culture et construction identitaire dans les territoires ruraux, textes réunis par JOUSSEAUME (Valérie), DAVID (Olivier), Revue géographique Universités Ouest, PUR, N°204, novembre 2007.

[15] - AUCLAIR (Elisabeth), *Le développement culturel comme outil de promotion d'une identité territoriale*, in GRAVARI-BARBAS (M.), VIOLIER (P.), Lieux de culture, culture des lieux, production(s) culturelle(s) locale(s)s et émergence des lieux, PUR, Rennes, 2003.

sociales ni exclusivement culturelles et artistiques, reposent sur un partenariat étendu et une coopération active : coopération publique entre collectivités afin d'éviter territorialisation et morcellement ; coopération interinstitutionnelle entre acteurs socio-éducatifs, culturels et artistiques car la totalité des « temps de vie » doivent être couverts ; coopération de terrain enfin afin de mutualiser, mobiliser les énergies des organismes culturels, associatifs et éducatifs présents sur le territoire du projet.

Pour cela, on voit naître, ici et là, et notamment dans les territoires ruraux, différentes initiatives de communautés mutualistes. Elles reposent, tout d'abord, sur une mise en réseau qui établit une complémentarité et une solidarité dans la mise en œuvre d'un service à la population pour un intérêt général approprié par tous. Certes, des réseaux culturels préexistaient. Mais créés pour beaucoup par volonté d'harmonisation des programmations respectives, ils présentent un intérêt monolithique pour la seule diffusion. D'autant que cette mise en réseau nécessite préalablement la capacité à co-construire un systèmes de valeurs partagées pour la définition d'un bien commun.
Ensuite, sur la capacité à développer des savoirs partagés[16]. Chaque structure culturelle ou artistique dispose de connaissances et de ressources spécifiques. Mais dans un savoir devenu impossible à maîtriser dans sa totalité, les partager évite la duplication à l'infini et permet des enrichissements des uns par rapport aux autres. Avec la limite des projets singuliers, si ce n'est individuels, affectifs plus que rationnels, animés par de fortes personnalités.
Enfin, sur la revendication d'une rationalité économique. Non pas comprise comme la seule réalisation d'économies d'échelles, parfois d'ailleurs irrationnelles quand le domaine public les revendique, mais

[16] - Un « *protocole de coproduction des savoirs* » in TASSIN (Damien), De la pertinence des savoirs partagés, in Culture et développement durable, Supplément de Mouvement N°64, juillet-août 2012, p.32.

conçues pour mutualiser plus simplement des moyens aujourd'hui disséminés, voire saupoudrés, en ré encastrant l'économique dans le social et non l'inverse[17].

En débordant les seuls réseaux affinitaires, avec leurs modes de fonctionnement et leurs critères parfois discutables de solidarité, ces nouveaux modèles de coopération jettent les bases de véritables « sociétés mutuelles ». Par leurs principes de non lucrativité et de gouvernance démocratique avec le modèle exemplaire du principe coopératif, par ceux qui définissent équivalence et responsabilité dans la mise en œuvre d'un service à la population et la revendication d'appartenir à une communauté qui situe femmes, hommes et travail au centre des projets artistiques et culturels, par enfin, le seul fait d'être ensemble, « *sans aucune hypothèse d'identité commune, sans aucune intensité d'importance, mais exposée à la banalité, au commun de l'existence* »[18], ces communautés mutualistes contribuent à combattre l'isolement artistique et culturel, et plus que la prise de risque, parfois chers aux artistes et aux programmateurs culturels, permettent à chacun de prendre, solidairement, ses responsabilités.

Reconnaître la place des personnes

Et en tout premier lieu de ceux qui « habitent » le territoire ou que le(s) territoire(s) habitent pour reprendre la jolie formule d'Alain Lefebvre[19], en leur offrant les espaces publics, non de simple appropriation mais de véritable participation. Cette notion de participation des habitants

---

17 - COLIN (Bruno), GAUTIER (Arthur), Pour une autre économie de l'art et de la culture, Erès, Paris, 2009.

18 - NANCY (Jean-Luc), La Communauté désoeuvrée, Christian Bourgeois, Paris, 1986.

19 - LEFEBVRE (Alain), La culture entre territoire et territorialité, in *Le rôle des départements dans la recomposition des politiques culturelles locales*, Actes Colloque national Culture et Départements, 12 et 13 juin 2003, Marseille.

est récente[20] et a été longtemps réduite dans le champ de la culture à une logique dite des publics, outil d'une démocratisation basée sur la transmission et l'exigence dans le voir (les œuvres) et dans le faire (les pratiques artistiques). Il est vrai que si elle pose des principes éthiques (respect et dignité humaine) et méthodologiques (clarification des objectifs, écoute, évaluation), elle empile également les mots à suffixe « tion » déclinables en « tif » : consultation, concertation, appropriation, co-construction, contribution, coopération, émancipation… La participation peut ainsi aussi bien renvoyer aux pratiques culturelles et artistiques, à la fréquentation des équipements et des œuvres ou à la concertation autour des politiques publiques de la culture. De même que la notion d'habitant peut être étendue à celle de citoyen, d'usager, de public(s), de personnes et de gens[21].

C'est pourquoi reconnaître les personnes au sein d'un territoire ne peut se limiter à comment des habitants, dans un processus préalablement écrit et un résultat établi, participent par leurs pratiques. Agir sur la démarche, être acteur d'un processus, peser sur un résultat pourraient être une meilleure définition de la participation et renvoyer à « qu'est ce qui fait culture dans un territoire ? ». La participation relèverait alors plus des « droits culturels » de chaque personne que du seul « droit à la culture » de tous.

Reste à en définir les lieux car d'une part, la logique des publics a alimenté en terme territorial le rapport centre-périphérie et peu développé d'espaces publics relais d'une opinion publique. D'autre part, les théories traditionnelles du développement local, en substituant le producteur-consommateur à l'habitant ont substitué

---

[20] - DUBEDOUT (Huvert), Ensemble refaire la ville, La Documentation française, Paris, 1983. Ce rapport fonde les premières politiques de la ville. Rappelons que ce terme était déjà présent dans les chartes des Parcs Naturels Régionaux de la fin des années 60.

[21] - SOBOTA (Helga), La participation des habitants à la vie culturelle, in *Deuxièmes Assises Nationales des Dac*, L'Observatoire Hors Série N°4, juillet 2011, p.43

l'espace au territoire, le site au lieu[22] : « *l'affranchissement progressif à l'égard de l'ensemble des contraintes territoriales (déterritorialisation) génère une ignorance croissante de la relation (..). Autrement dit, il entraîne une amnésie territoriale qui nous contraint à vivre dans des sites différents, dont le rôle se limite à servir de support aux fonctions d'une société instantanée, qui a subitement rompu toute relation avec l'histoire et la mémoire des lieux* »[23].

Mais reconnaître les personnes, c'est également reconnaître ceux qui y développent une démarche artistique. Car si un projet artistique se nourrit d'une population au travers de ses cultures, un projet de territoire peut se nourrir des artistes au travers de leurs singularités qui est leur force. Les artistes présents, qu'ils soient invités, associés ou implantés[24], issus ou habitants du territoire ne peuvent pas ne pas s'en imprégner car ce qui se dessine dans une inscription territoriale, ce n'est pas tant la définition du lieu que le désir du lien, celui qui transforme l'artiste présent en citoyen. Peut alors être réuni, dans un souci de co-construction, le triptyque habitants, artiste, territoire, engagés pour de mêmes objectifs, de mêmes valeurs et qui assument une responsabilité croisée. Car la présence artistique est avant tout un échange réciproque qui crée des territoires momentanés, où chacun communique avec l'autre dans son temps propre et la singularité de son espace, avec un fil conducteur qui s'impose, celui de la rencontre. Si la présence artistique ne modifie pas le territoire physique, elle s'évertue donc à en redéfinir les contours sociaux avec le risque d'une localisation spatiale trop étroite qui doit s'effacer devant des formes plus ouvertes. Quoi de plus évident alors que d'engager des coopérations interterritoriales, artistiques et culturelles, factrices

---

22 - AUGE (Marc), Non-Lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité, Le Seuil, Paris, 1992.

23 - MAGNAGHI (Alberto), Le projet local, Mardaga, Sprimont, 2003.

24 - POUTHIER (François), Portrait de l'artiste en passeur de territoire, in *De l'art pour la campagne*, Ipamac, Pelussin, 2012.

d'échanges, d'enrichissement et plus prosaïquement de mobilité sociale, d'économie et d'emplois.

Déplacer les bornes !

Renouveler l'action territoriale, engager de nouvelles coopérations publiques-privées, demandent de réinterroger les mythes fondateurs de nos politiques culturelles et leurs « modes de mises en public ». Dans des territoires en fortes mutations, l'art, la culture et les savoirs sont au cœur des enjeux s'ils sont en capacité de permettre à chacun de se construire en tant que sujet du monde, héritier d'une histoire dont il perçoit les enjeux, capable de comprendre le présent et d'en inventer l'avenir. Les pratiques culturelles évoluent, les esthétiques se croisent et la technologie transforme les rapports à l'art ainsi que les valeurs et droits qui y sont attachés. D'autant que le développement des conditions techniques et économiques de production et de distribution des biens artistiques a favorisé de nouvelles formes de partage de la culture, notamment chez les plus jeunes.

Il y a donc nécessité à « déplacer les bornes » et sortir des sentiers de dépendance culturelle[25], ces schémas de pensées identiques qui définissent un langage commun, des rites et des normes. Pour cela, un « pas de côté » peut s'avérer déterminant : celui de l'économie sociale et solidaire, qui repose sur des valeurs hautement partagées, soucieuse de la redistribution de la valeur d'échange, de la dimension solidaire des activités, des femmes et des hommes qui les produisent et de la notion d'intérêt général ; celui des patrimoines et notamment de sa dimension paysagère, qui illustre l'artialisation[26] énonciation d'une vision partagée et incarnée du paysage qui se révèle dans sa réalité et son sens social quand il est mis en art ; ceux enfin, qui

---

[25] - Notion empruntée à la sociologie économique pour expliquer que les firmes n'adoptent pas les bonnes solutions car il faudrait alors reprendre les apprentissages à zéro.

[26] - ROGER (Alain), Court traité du Paysage, Gallimard, Paris, 1998.

restent à inventer communément car *« le milieu culturel ne peut pas être le seul à se mobiliser pour favoriser la maîtrise du lien essentiel entre individu et environnement sociétal, qui permet à chacun de trouver des repères pour se construire, s'ouvrir et mieux vivre avec les autres »*[27].

La culture, l'art, leurs lieux, leurs ressources, se partagent. Ils doivent être « *reconsidérés comme un ensemblier à part entière (…) capable de fédérer et de démultiplier les énergies pour formaliser un contrat social, (inter)générationnel, artistique, économique, éducatif, sur un territoire donné* »[28]. Il s'agit là de biens communs financés pour l'essentiel par la collectivité pour que les personnes puissent sortir de leur culture propre, s'émanciper et développer leur curiosité en direction de toutes les cultures en se construisant non dans un modèle unique mais au contraire dans sa diversité. C'est probablement dans cette responsabilité partagée qui rend nécessaire de sortir de son auto centration et d'entrer en dialogue avec d'autres mondes sociaux, d'autres réalités institutionnelles, d'autres pratiques professionnelles, que peut naître un référentiel autre pour l'action culturelle territoriale.

---

[27] - GUILLEMONT (Benoît), Construire une nouvelle page de l'action culturelle, in BORDEAUX (Marie-Christine), PIGNOT (Lisa), *Revue de l'Observatoire des Politiques Culturelles N°33*, septembre 2007.

[28] - DUPOUY-VEYRIER (Laurence), Ambition politique, in *Culture et développement durable*, Supplément de Mouvement N°64, juillet-août 2012, p.7.